



## Question nationalité française..

Par **lylul**, le **01/09/2009** à **02:13**

Bonjour, je voudrai avoir quelques renseignements:rnJe suis née au Congo à Brazzaville le 06.07.1984 , après un jugement de tutelle j'ai rejoint ma tante en France à l'âge de 5 ans ou j'ai été scolarisé dans divers établissements Français jusqu'a mes 18 ans , je précise avoir obtenu le diplôme des Brevets des collèges avec succès.rnrnA mes 18 ans j'ai suivi une formation afin de me qualifier en tant que cuisinière ,j'ai alors eu divers petit travail dans ce milieu.(c.d.d.)rnJ'ai également par la suite suivi une formation d'agent service hospitalier, et travaillé dans cette branche.rnIl est difficile pour moi d'acquérir un C.D.I (les employeurs sont assez frileux vu mon statut...)Donc je fais de petit job en petit job...rnrnJe précise avoir obtenu a ma majorité un titre de séjour ""Vie Privée et Familiale"" d'un an renouvelable.rnrnMa question est de savoir s'il est possible pour moi vu que je suis arrivé en France a l'âge de 5ans et vu ce qui est précité , la possibilité d'avoir une nationalité française, afin que je puisse avoir un jour, sans difficulté un emploi stable.rnrnJe signale également que j'ai un enfant dont le père avec lequel je suis séparé en a la garde.(en effet vu mes faible revenu et de plus j'étais ensuite loger dans un foyer après la séparation je ne pouvais correctement m'occuper de mon enfant).rnrnrnMerci de vos réponse , actuellement je vis en Iles de France je vis en concubinage et j'ai un contrat pro...